

Initiatives ministérielles

Une voix: Règlement!

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Markham—Whitchurch—Stouffville invoque le Règlement.

M. Attewell: Je proteste vivement. Il ne s'agit pas de ma femme, mais bien de Janet van Nostrand, de son mari Peter. . .

Le président suppléant (M. Paproski): La parole est au député de Parkdale—High Park.

M. Flis: Monsieur le Président, je ne voulais blesser personne. Si mes paroles ont pu vexer quelqu'un, je les retire, monsieur le Président.

Mais il reste que le gouvernement n'a pas de politique extérieure bien établie. Le gouvernement n'a pas de mécanisme qui lui permettrait de consulter les Canadiens, par l'entremise des comités permanents. Pourquoi avons-nous des comités permanents? Pour que vos électeurs, ou leurs représentants, puissent exprimer leur point de vue aux comités permanents et à la Chambre. Nous voudrions les entendre plus souvent.

Je regrette, mais, au cours de l'été, nous ne les avons pas entendus souvent. Tout ce que nous avons entendu. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Burnaby—Kingsway pour une question ou un commentaire.

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, je voulais simplement signaler que lorsque le fils de Janet van Nostrand, le lieutenant John,

a été envoyé au Moyen-Orient, il croyait, à l'instar des 950 autres soldats, qu'on les envoyait dans le Golfe d'Oman, car le commodore Ken Summers, qui était le porte-parole de la marine à ce moment-là, avait précisé que c'était là leur destination—ce qui était tout à fait hors de la portée des missiles irakiens. Selon moi, ce doit être très clair et c'est pourquoi on aurait dû convoquer le Parlement.

Je voudrais simplement poser au député qui vient d'intervenir une question très directe au sujet de la position de l'opposition officielle face à la motion du gouvernement. Si l'amendement et le sous-amendement qui ont été proposés par les partis d'opposition sont rejetés, et je suis heureux que le député y souscrive, l'opposition officielle a-t-elle l'intention de s'opposer à la motion du gouvernement?

M. Flis: Monsieur le Président, dans mon discours, j'ai précisé à la Chambre les parties de la motion que nous pouvions appuyer et celles auxquelles nous ne pouvions souscrire. J'ai également signalé que notre critique négociait avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et j'espère que le NPD fera de même pour que nous puissions en arriver à une motion que les trois partis pourront appuyer.

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 17 h 59, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 11 heures, conformément aux dispositions du paragraphe 24(1) du Règlement.

La séance est levée à 17 h 59.